

COMPTE RENDU

Conseil d'Administration IMOCA – 10 Avril 2024

14h38-18h00

PARTICIPANTS

Antoine MERMOD / Philippe LAOT/ David SINEAU / Thomas RUYANT représenté par Thomas GAVERIAUX / Boris HERRMANN représenté par Pierre-François DARGNIES

Excusés : Clarisse CREMER-Damien SEGUIN-Arnaud BOISSIERES

Invité : Charles EUVERTE pour la présentation des comptes

Dans le contexte de leur rôle : René Boulaire, chef mesureur – Muriel Lamy, assistante administrative

Ordre du jour :

- 1. Introduction**
- 2. Captive**
- 3. Points soumis au vote de l'AG- Présentation des comptes**

- 1. Introduction**

Ne pouvant assister à ce CA mais souhaitant être représentés, Boris Herrmann et Thomas Ruyant ont fait parvenir au président une demande autorisant Pierre-François Dargnies et Thomas Gaveriaux à assister au présent CA.
Boris et Thomas communiqueront leurs votes à Antoine Mermod.

Le partenariat 11Th Hour pour la sustainability va être validé.

2. Captive :

Bertrand Lavayssière [CFO de Stand as One] s'investit sur la mise en place du projet de captive, il peut venir présenter l'avancement du projet lors de l'AG.

Attentes du CA :

- Engagement des personnes les plus compétentes sur le travail qui reste à faire.
- Transparence et vulgarisation, exemples par des cas concrets, simplicité de présentation.

Objectif : mise en place en 2025

3. Points soumis au vote de l'AG

Présentation du budget :

Charles Euverte présente et commente le budget 2023 et le prévisionnel 2024.

Le document sera édité à l'issue du CA. Il sera placé dans les documents à consulter sur AG EN LIGNE afin que les membres puissent le consulter avant l'AG

Le commissaire au compte a rendu un avis favorable à la gestion de l'association en 2023 : le rapport devrait nous parvenir dans les prochains jours, avant l'AG.

Impression générale de Antoine sur le budget de l'IMOCA :

Il est complexe de suivre 45 équipes internationales avec beaucoup d'enjeux et d'objectifs différents et parfois antagonistes.

Il y a aussi une grande quantité de sujets à gérer. Les 4 départements de l'IMOCA sont à plein régime et pourraient être encore renforcés pour assumer la charge de travail.

Pour gérer cette association : le budget à notre disposition est adapté à la complexité de la tâche et aux exigences des équipes.

Le CA débat sur le budget et la gestion de l'association

David pense qu'il devrait être possible d'optimiser le coût de certaines prestations :

Faudrait-il un CFO [directeur général] à l'IMOCA ?

Cela pourrait se justifier mais les membres présents pensent que ce n'est pas forcément la priorité.

Le budget 2023 et le budget prévisionnel 2024 est validé par les 3 membres présents.
2 votes positifs supplémentaires sont parvenus à Antoine à la suite de la réunion

Safe-guarding :

Le projet de charte à mettre en annexe du règlement intérieur est présenté aux membres du CA. Ce document a été réalisé par un groupe de travail composé de plusieurs représentants de teams, l'accompagnement de En Garde et des conseils juridiques de Jean-Charles Scale.

Le document sera placé dans les documents à consulter sur AG EN LIGNE afin que les membres puissent le consulter avant l'AG

Les 3 membres présents du CA valident la proposition.

2 votes positifs supplémentaires sont parvenus à Antoine à la suite de la réunion

Technique :

RDC 2028 :

Les remarques du dernier CA ont été prises en compte lors du dernier TC :

Les propositions du TC ont évolué :

E5 Safran :

Le TC a retravaillé sur le sujet

Il n'y a pas de consensus sur l'interdiction ou non des safrans type Charal avec des GFR associés.

Le CA va donc suivre la proposition du TC : limitation à 30° de l'angle des safrans par rapport à la verticale.

Moteur : le TC propose l'hélice à 1,5m du tableau arrière

Annexe G : Beaucoup de travail a été réalisé pour faire ressortir l'essentiel, paraître moins complexe et mieux expliquer le projet.

Discussion autour des moules.

La proposition de 12% de gain objectif en cas de mutualisation et 10% en cas de 3 bateaux est validée par le CA

Antoine précise que l'on vote une règle en AG mais que le protocole de jauge est de la responsabilité du TC et du CA : dans la mise en place de cette règle avec l'expérience des premières constructions, le CA et le TC auront la latitude d'adapter des éventuels problèmes détectés.

Les projets définitifs seront présentés au TMS vendredi, les documents seront placés ensuite dans les documents à consulter sur AG EN LIGNE afin que les membres puissent les travailler avant l'AG

Les 3 membres présents du CA valident la proposition. 2 votes positifs supplémentaires sont parvenus à Antoine à la suite de la réunion

Renouvellement du CA :

Le CA doit être renouvelé de moitié. 4 membres sortants.

Arnaud Boissière a décidé de démissionner du CA pour se consacrer à son projet.
Membres sortants au bout de 2 ans : Boris Herrmann – Clarisse Crémer

Il faut un autre membre sortant pour renouveler le conseil à 50% : David Sineau se propose pour être remis au vote des membres.

Membre sortant :

Arnaud Boissière, Clarisse Cremer, Boris Herrmann, David Sineau

Souhaitent se représenter :

Boris Herrmann, David Sineau

Une autre AG précédée d'un TMS sera organisée fin aout début septembre pour valider la captive et le calendrier.

Points restant à voter par le CA :

- Dérogation non symétrie foil en cas de casse en 2024 [vote]
- Liberty Kite plombé [vote]

Fin de la réunion à 18h.